



**La dimension européenne du Tourisme social**  
**Intervention de Jean-Marc MIGNON – Délégué général de l'UNAT**  
**Mercredi 13 mai 2009 – Parlement Européen (Strasbourg)**  
**6<sup>èmes</sup> Rendez-vous de l'UNAT**

---

Il y a longtemps que l'Unat s'implique dans la **dimension européenne du tourisme social**, et nous pouvons en dater l'origine à la création du Bureau International du Tourisme Social (le BITS), en 1963, à laquelle l'Unat prit une part prépondérante.

Il n'est sans doute pas exagéré de dire que cela traduisait alors, et traduit encore aujourd'hui, un engagement fort dans deux dimensions qui sont ancrées dans nos convictions les plus profondes, la construction européenne d'une part et, plus largement, la compréhension internationale que, dans un monde parfait, le tourisme devrait favoriser.

Nous retrouver ici, dans l'enceinte du Parlement européen, pour la première fois en tant qu'Unat, n'en est que plus symbolique et – disons-le comme je le ressens- émouvant .

Cela étant, il nous a toujours été difficile de concilier cet idéal européen et des résultats tangibles dans ce domaine.

Deux raisons à cela :

- le tourisme n'est pas une compétence communautaire...il le deviendrait si nos amis irlandais finissent par voter en faveur de l'adoption du traité de Lisbonne...mais, que l'on se rassure, je ne veux pas ouvrir, ou rouvrir, un débat qui a eu lieu il y a quelques années en d'autres enceintes...y compris à l'Unat !
- la façon dont nous avons conçu et organisé notre tourisme social en France a été, à l'exception très notable du tourisme de jeunes, un tourisme franco-français...Et, de ce que je sais, cela n'a guère été différent dans les autres pays où le tourisme social existe.

Car, et tout le monde ne le sait peut-être pas, le tourisme social est bien un concept qui, au delà des mots, a une traduction soit dans les politiques sociales du tourisme de certains Etats ou régions d'Europe soit dans l'action d'opérateurs se retrouvant principalement dans les grandes familles de l'économie sociale ; en Belgique, cela est assez proche du système que nous connaissons en France avec, en outre une implication importante des deux grands syndicats. En Italie, les mouvements syndicaux et coopératifs jouent un rôle majeur aux côtés de quelques grandes associations....Au Portugal ou en Espagne, l'initiative est plutôt venue des Etats mais pas du tout des associations...En Grande Bretagne, c'est le secteur caritatif qui s'y intéresse....Le système du chèque vacances tend aussi à se développer : après la Suisse, la France et la Hongrie, c'est l'Italie qui a voté un texte créant le « buono vacanze » et la Roumanie travaille aussi à la mise en place d'un système équivalent....

De belles tentatives de partenariat ont vu le jour, notamment dans les années 90, où avait été lancé le concept d'Eurovillages, entre acteurs belges, allemands et français, et qui se matérialisa par la mise en place de quelques structures d'accueil, à Bruxelles, ou ici même en Alsace, à Obernai.

Mais il nous faut admettre que ceci ne déboucha pas sur le succès espéré et que nous restons ici, en France, avec des taux de vacanciers étrangers dans nos équipements qui restent – dans le secteur familial tout au moins – extrêmement bas.

Il y a en revanche bien longtemps que le secteur du tourisme de jeunes avait pris sa dimension européenne avec la création de EUFED à l'échelle européenne, ou de la FIYTO et de IYHF à l'échelle internationale, démontrant d'ailleurs par là que les pratiques de vacances et de voyages des jeunes ne sont pas celles des familles.

Le BITS, de son côté, n'a pas ménagé sa peine pour que notre secteur du tourisme social...ou du tourisme associatif à vocation sociale soit pris en compte par la Commission européenne et dans les politiques publiques des Etats membres, et je crois très sincèrement que nous pouvons exprimer notre gratitude au Bits pour les pas extrêmement significatifs qu'il a contribué ces dernières années à faire franchir sur le plan politique....de même que nous pouvons remercier l'unité tourisme de la Commission pour avoir répondu à cet appel et s'être aussi saisie du tourisme social avec constance et opiniâtreté depuis environ 3 ans.

Je laisserai bien sûr à mes amis Norberto Tonini, président du Bits, et Charles Etienne Belanger, directeur, le soin de dire ce que le BITS a fait au niveau communautaire.

Mais il me semble important de redire, même si nous n'abordons pas assez souvent cette question européenne, que l'Unat a pris et prend sa part dans ce travail.

Notre ancien président, François Soulage, a animé et réanimé –devrais-je dire- la commission européenne du tourisme social du Bits et, depuis l'an passé, c'est notre ami Marc Genève qui y représente l'Unat. Nous avons aussi été assidus aux différents forums européens du tourisme social organisés ces dernières années.

Par ailleurs, nous avons aussi participé activement, à Bruxelles, aux travaux du CEDAG, le comité européen des associations d'intérêt général, qui défend activement la place des associations dans l'Union.

Nous sommes enfin intervenus dernièrement, à plusieurs reprises, sur la question centrale des SIEG et des SSIG, dont les conséquences sont majeures pour notre secteur.

Les questions essentielles que, me semble-t-il, nous devons aujourd'hui affronter à l'échelle européenne, en tant qu'Unat, sont les suivantes :

- **L'ouverture de nos équipements à une plus grande clientèle européenne.** La recherche de nouveaux partenariats et la promotion de notre offre devraient y contribuer, mais nous savons, pour avoir rencontré quelques échecs dans ce domaine, que ce ne sera pas facile en raison des spécificités de notre offre. Des projets transfrontaliers peuvent également s'avérer novateurs et utiles.
- **La prise en compte de la dimension sociale du tourisme dans les politiques communautaires.** C'est sans doute le point sur lequel nous pouvons fonder le plus d'espoir, comme nous le verrons cet après-midi, notamment depuis que le Parlement européen a voté, en décembre dernier, une ligne de crédit destinée à financer une « action préparatoire sur le tourisme social »...et due à cinq parlementaires espagnols et français membres du PSE. L'Unat a d'ailleurs été sollicitée cette année par la Commission, en tant que seul représentant de la

France, pour faire partie du comité de pilotage du projet, que le représentant de l'unité tourisme de la commission, Alan Vella, présentera dans un instant. Les ouvertures pourraient être rapides, par exemple pour les vacances des seniors.

- **Le poids des directives et réglementations communautaires** sur notre activité : la définition des Services d'intérêts économiques généraux et les conséquences de la directive services, la règle des minimis...C'est vraiment sur cette troisième question que nous devrions être en mesure d'exercer un lobbying plus efficace tant à Bruxelles qu'à Paris.

Sans vouloir être plus long, car mon propos n'était destiné qu'à resituer le positionnement de l'Unat par rapport à ces enjeux communautaires, je crois donc pouvoir conclure ce bref propos introductif en disant qu'il nous faut davantage investir la sphère européenne, avec d'autres qui partagent nos objectifs, car c'est la condition incontournable pour que notre secteur soit davantage reconnu ; c'est la condition pour que nous ne laissions pas tout l'espace à d'autres et que, en nous immisçant dans le cadre économique, nous puissions proposer des alternatives au mode de fonctionnement économique traditionnel, l'appropriation du monde de l'économie par les entreprises de l'économie sociale concourant à la mise en œuvre de projets de société qui sont absents du modèle uniquement orienté vers le profit. C'est la condition pour que notre action acquière enfin une dimension européenne, gage de son développement dans l'Europe des citoyens que nous appelons de tous nos vœux.

